

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet chenils sur la commune principale de l'AIOT Lacarrière (La Bouygue) 15290 LE ROUGET PERS.

La référence de votre dossier est A-3-MH9UPPCQ et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 19/07/2023 à 12h09 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **18150002600016**

Organisme : **CHAMBRE D AGRICULTURE DU CANTAL**

Fonction : **Conseillère bâtiment**

Personne physique

Anonymisation des données : **Oui**

Sexe : **Féminin**

N° SIRET **91875232000013**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **chenils**

Description des activités :

Margaux RIOUX a un projet d'extension de chenil dont la partie existante, construite sans autorisation est déclarée sur cette même demande. Une annexe à usage de remise attenante au bâtiment cadastré est aussi concernée par cette régularisation. Des parcs extérieurs sont également associés à la construction. Actuellement l'exploitation comporte 50 brebis et 35 chiens adultes. Le cheptel canin va augmenter à 49 animaux maximum.

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Lacarrière (La Bouygue)

15290 LE ROUGET PERS

X : 637750

Y : 6418869

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2120	2120-3	Elevage de chiens	Animaux 49 Animaux	D	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Milieu naturel (hors forage souterrain) **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **60**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **OUI**

Origine et la nature des matières épandues :

fumier ovins et déjections canines

Pacage**Nom exploitant****Numéro
îlot**

015015015

RIOUX MARGAUX

1

Surface totale du plan d'épandage (en ha) **9**Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) **220**A1 : Dont épandue sur les terres de l'exploitation (en kg N) **220**A2 : Dont épandue sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) **0**B1 : Dont produite sur l'installation (en kg N) **220**B2 : Dont provenant d'un tiers (en kg N) **0**Capacité de stockage des matières épandues (en mois) **4**Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON****Elimination des déchets et résidus de l'exploitation**

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

flacons véto stockésLa collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON****Disposition en cas de sinistre**Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Borne incendie dans le village de Lacarrière à 200 m. Extincteur dans le bâtiment**Natura 2000**L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON****Prescriptions applicables**

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON****Clause filet**

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

mandat.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

RIOUXMARGAUXCADASTRE.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

RIOUXMARGAUXPLANDEMASSE.pdf